

# LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : PASSER DES MARCHÉS PUBLICS DURABLES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

## Verdir vos marchés pour inscrire durablement la commande publique

Face au verdissement de la commande publique imposé par la loi Climat et résilience à compter du 21 août 2026, les organismes Hlm doivent réinventer leur manière de préparer, passer et exécuter leurs marchés. Parce que les consultations lancées en 2026 requièrent une certaine anticipation, pour préserver la sécurité juridique de vos procédures, préparez-vous dès maintenant à verdier vos documents de la consultation !

### PUBLIC

Tout collaborateur chargé de la rédaction ou passation des marchés.

### PRÉ-REQUIS

Connaître ou pratiquer l'achat public.

### OBJECTIFS

- › identifier les nouvelles règles de l'achat public durable
- › appliquer ces règles à l'ensemble des marchés de l'organisme Hlm.

### PÉDAGOGIE

La formation proposera des ateliers (individuels et en groupe) de mise en pratique.

### ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

### ANIMATION

Laurent BERGEROT, Formateur-consultant spécialiste en achats et marchés publics durables ou Amélie MAILLARD, Consultante-formatrice spécialisée en réglementation des marchés et achats durables ou Virginie TINEL, Consultante-formatrice spécialiste des achats et de la stratégie.

### DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 11 juin 2026 - Distanciel

le 5 novembre 2026 - Distanciel

**PRIX NET : 830 EUROS**

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-pouliquet@afpolis.fr - 06 61 15 23 39

### EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS :** intra@afpolis.fr

### DÉROULÉ & CONTENU

#### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

#### 2 PENDANT - EN GROUPE

##### Définir une politique d'achat responsable

- le PNAD : la ligne directrice
- le SPASER : comment le définir, le mettre en œuvre et s'assurer de sa bonne exécution

##### Les axes de réflexion sur les achats durables

- la gestion de l'achats responsables sur l'ensemble du cycle des achats (préparation / passation / exécution)
- intégration des Achats Responsables dans la définition des besoins (CCTP)
- intégration des achats Responsables dans la démarche de sourcing
- les procédures à privilégier : dialogue compétitif, procédure négociée, marché global de performance
- passation - les clauses à prévoir
- gestion contractuelle des achats responsables : clauses environnementales / sociales (CCAP-AE-RC)
- intégration Achats Responsables dans les critères d'analyse (RC)
- prise en compte dans les négociations
- exécution : comment suivre et contrôler la bonne application

##### Ateliers pratiques sur les bases des thèmes / marchés / exemples proposés par les stagiaires

- acheter plus responsable (MOE/Travaux/ FCS/PI)
- mise en application.

#### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.